

considérait comme un des plus beaux du monde, ne comptait finalement plus que quelque 700 hommes dont 400 malades. En le reconstituant, Philippe V ordonna de le porter à 4 compagnies. C'est à ces fins que le duc d'Havré, colonel des Gardes wallonnes, envoya Gérard-Mathias aux Pays-Bas pour recruter un contingent de 650 hommes.

A Luxembourg, le chevalier d'Huart rencontra une vive opposition car on n'y voulait plus entendre parler de prélèvements par compagnies, ceux-ci ruinant toute l'infanterie. Après avoir tenté vainement d'obtenir des hommes du régiment de Montfort, régiment luxembourgeois à réformer (A' 1935, 87), il eut plus de chance avec d'autres compagnies en garnison à Luxembourg, ainsi qu'avec des déserteurs des troupes de France pour lesquels, en l'occurrence, on demanda une amnistie à Louis XIV.

Le 26-2-1706, Gérard-Mathias d'Huart propose de faire « un ban dans les villes voisines de Luxembourg pour que les déserteurs de la première troupe — 150 hommes d'après le duc d'Havré — viennent rejoindre la seconde ». (A' 1950, n° 316). Remarquons aussi à ce sujet que lorsque d'Huart réussit à « débaucher un cornette de la compagnie colonnelle (française) de Villegagnon » à qui il avait promis les épaulettes de lieutenant dans les Gardes wallonnes, Chamillart, secrétaire d'Etat à la Guerre à Versailles, informé, ne trouva « pas d'empêchement à l'égard des officiers qui quittent les troupes du Roi pour suivre les Gardes wallonnes ». (A' 1950, n° 351.)

Le 5-3-1706, le chevalier d'Huart peut signaler que le marquis de Lede, directeur de l'infanterie, avait pu tirer 175 recrues, « tous de bonne volonté et gens bien tournés », des 5 bataillons de la garnison de Luxembourg (A' 1950, n° 342).

Intercalons ici un incident qui caractérise fort bien l'atmosphère tendue entre les militaires de la forteresse. Nous l'avons trouvé dans le travail du baron de Dorlodot, si bien documenté, auquel nous avons aussi emprunté les autres données concernant d'Huart recruteur.

Au début de mars 1706, Saint-Aulais, inspecteur des troupes d'Espagne, remarqua « un concours de peuple dans la Grande Rue à Luxembourg : il se faisait grand bruit. On lui déclara qu'un officier avait mis la main à l'épée contre un soldat et l'avait blessé de plusieurs coups : cet officier accusait les soldats d'avoir animé un chien contre le sien qui... urinait.

» Ayant vu des soldats en sang, Saint-Aulais dit à l'officier d'aller sur-le-champ dans sa chambre et renvoya la foule. Apprenant que l'officier appartenait aux Gardes, il envoya un officier français chez le chevalier d'Huart lui dire qu'il avait agi pour tirer d'intrigue un officier des Gardes et le soustraire à la foule. Le chevalier pouvait le faire sortir : le comte d'Autel, gouverneur du Luxembourg, avait été prévenu et ordonnerait le châtiment.

» Les officiers des Gardes à Luxembourg s'étaient formalisés, disant que ce n'était ni endroit ni pouvoir de mettre un lieutenant des Gardes wallonnes aux arrêts. » « Je n'avais point cette intention » protestait Saint-Aulais : « la